



Communiqué de Presse

Le 6 septembre 2024

L'UNAF0, la FAS et l'UNHAJ publient conjointement un guide à destination des évaluateurs externes intervenant dans les établissements du secteur AHI.

Impulsée par la loi relative à l'Organisation et la transformation du système de santé (OTSS) du 24 juillet 2019, la réforme de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux vise à uniformiser et rationaliser les évaluations en instaurant un cycle quinquennal sur la base du référentiel national publié en mars 2022 par la Haute Autorité de Santé (HAS). Afin d'accompagner les évaluateurs dans leurs missions et les établissements dans l'appropriation des nouvelles modalités, les têtes de réseau associatives et les services de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) et de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) s'associent en cette rentrée 2024 dans la publication d'un guide pratique.

Les établissements sociaux du secteur de l'inclusion sociale - centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), centre provisoire d'hébergement (CPH) et foyer de jeunes travailleurs (FJT) - sont impliqués de longue date dans les dynamiques d'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées. Ces établissements partagent et portent donc les principes sur lesquels se fonde le nouveau référentiel d'évaluation à savoir : le pouvoir d'agir de la personne, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la nécessaire réflexion éthique des professionnels.

En soutien constant des dynamiques d'amélioration des conditions de vie et d'accompagnement des personnes en situation de précarité, nos unions et fédérations, en lien étroit avec les directions centrales de l'État concernées, ont souhaité accompagner au mieux la réforme de l'évaluation par la publication d'un guide commun en portant un regard critique sur les nouvelles modalités évaluatives. Celui-ci vise à ce que toutes les parties prenantes, notamment les professionnels qui seront amenés à évaluer des organisations du secteur de l'inclusion sociale, puissent se l'approprier en adaptant et en transposant chacune des thématiques du référentiel aux spécificités de ces structures.

Tout en garantissant une bonne compréhension du fonctionnement des établissements de l'inclusion sociale par les évaluateurs, ce guide est également un outil majeur et partagé pour mener à bien la démarche d'amélioration continue des prestations délivrées par les structures pour un meilleur service rendu aux personnes accompagnées.

L'Unaf, Union professionnelle du logement accompagné, représente ses adhérents, anime et structure le réseau et professionnalise les acteurs du secteur. L'Unaf et ses adhérents sont mobilisés pour apporter des réponses à la fois adaptées et innovantes, mais aussi pour faire entendre la voix du logement accompagné auprès des décideurs publics. Elle regroupe 188 adhérents qui gèrent près de 155 000 logements dans plus de 1 850 résidences : 1000 résidences sociales, près de 550 pensions de famille et résidences accueil, 200 foyers de jeunes travailleurs et 100 foyers de travailleurs migrants.

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est... :

- 280 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 858 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 5 300 logements mobilisés en médiation locative.
 - Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueilli.es chaque année et 88 jeunes logé.es

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FAS représente 2 800 établissements et services dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

www.federationsolidarite.org

CONTACTS PRESSE :

UNAF | Jordan Chevreau, Responsable de la communication – jordan.chevreau@unaf.org - 06.28.01.06.97

Unhaj | Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06.16.58.21.60

Fédération des acteurs de la solidarité | Charlotte Abello – charlotte.abello@federationsolidarite.org - 06 17 80 03 52